

REGLEMENT DU CHALLENGE DE L'ETOILE 2023

Article 1 – Composition du Challenge de l'Etoile

Le challenge de l'étoile est composé de **11 courses** :

25 mars	Corrida de Seurre	Seurre
9 avril	Les Foulées DE L'ABA	Vignoles
7 mai	Courir au fil de l'eau	Saint-Jean-de-Losne
14 mai	La Foulée des Cochons	Marsannay-le-Bois
18 juin	La Crocofolie	Fontaine-les-Dijon
25 juin	Corrida de Pontailler	Pontailler-sur-Saône
16 septembre	Les Foulées Epleumiennes	Saint-Apollinaire
24 septembre	Les Foulées de la Norges	Bretigny
1 ^{er} octobre	Run'In Vitteaux	Vitteaux
29 octobre	Trail du Bouton d'Or	Ahuy
5 novembre	La Chevignoise	Chevigny-Saint-Sauveur

Article 2 – Participation

Dès sa première participation dans l'une des courses ci dessus, chaque participant est automatiquement intégré dans le classement provisoire du challenge de l'étoile. **Aucune démarche d'inscription n'est requise.**

Article 3 – Modalités de Classement

Le classement du challenge est réalisé à partir du cumul des points obtenus dans chacune des épreuves courues. Il sera établi par catégorie, de benjamins à Masters, masculins et féminins. Le premier de chaque catégorie aura totalisé le plus de points en ayant fait le minimum de courses requis pour sa catégorie. Un classement provisoire sera établi à l'issue de chaque course. Les éventuelles réclamations devront être déposées dans la semaine suivant la course contestée. Passé ce délai, les résultats seront entérinés. Le bureau du Challenge de l'Etoile se réserve le droit de modifier le règlement en cours de saison, pour le cas où il apparaîtrait un oubli ou une erreur pouvant nuire au bon déroulement et à l'esprit du challenge.

Classement officiel sur la page du challenge : <http://www.cdchs21.fr> – onglet « Challenges »

Contact : challenge.etoile21@orange.fr

Article 4 – Distances de référence

COURSES	Benjamins – Minimes	Cadets à Masters	
		Echelle 50 points	Echelle 100 points
Corrida de Seurre	2 km	5 km	10 km
Les Foulées de l'ABA	2 km	5 km	10 km
Courir au fil de l'eau	2 km	5 km	10 km
Foulées du pays des cochons	3 km	6 km	10 km
La Crocofolie	2 km		10 km
Corrida de Pontailler	2 km	5 km	11,5 km
Foulées Epleumiennes	2 km	5 km	10 km
Foulées de la Norges	2 km	5 km	10 km
Run'In Vitteaux	2,4 km	6 km	10 km
Trail du Bouton d'Or	3 km		10 km
La Chevignoise	2 km	5 km	10 km

Pour les courses adultes, il y a **2 échelles de points selon la distance de la course** :

- **Echelle 50 points** : Répartis entre le premier qui marque toujours **50 points** et le dernier **1 point**.
- **Echelle 100 points** : Répartis entre le premier qui marque toujours **100 points** et le dernier **1 point**.

Les courses non inscrites ci-dessus ne comptent pas de point au challenge (exemple : 20 km de la Foulée de cochons – 26 km de la Crocofolie ...)

Article 5 – Changement des catégories FFA au 1er septembre

Le classement du challenge sera actualisé avec les nouvelles catégories.

Les coureurs qui changeront de catégorie :

- Participeront à la course correspondant à leur **nouvelle catégorie**.
- Conserveront leurs précédentes attributions de points dans le classement de leur nouvelle catégorie.

Article 6 – Calcul des points - Benjamins - Minimes

Pour chaque course, les points sont calculés selon le temps au **classement par catégorie / sexe** :

Points = 100 * (temps du premier / temps du coureur), arrondi au point inférieur.

Exemple :

Benjamins M

Place	Temps	Points
1 ^{er} BE M	00:10:15	100
2 ^{ème} BE M	00:10:25	98
3 ^{ème} BE M	00:11:53	86

Article 7 – Calcul des points - Cadets à Masters

Pour chaque course, les points sont calculés selon la place au **classement scratch** :

Points = E – [(a-1) x (E-1) / (b-1)] (E : Echelle / a = rang du coureur / b = nombre de classés)

Exemple :

(course avec
150 classés)

Place	Echelle 50 points	Echelle 100 points
Premier	50 points	100 points
75 ^{ème}	25,664 points	50,832 points
150 ^{ème} (dernier)	1 point	1 point

Les coureurs participant à 2 courses le même jour recevront uniquement le meilleur des deux scores.

- **Bonus Fidélité** : Un **bonus de 15 points** par participation sera attribué, avec un **maximum de 10 courses, soit 150 points bonus maxi**.

Exemple : 11 courses = 150 points bonus / 10 = 150 pts. / 9 = 135 pts. / ... / 4 = 60 pts ...

Article 7 – Classement final

Catégorie	Classé à partir de :	Performances prises en compte
Benjamins - Minimes	4 courses	4 meilleurs résultats
Cadets à Espoirs	4 courses	6 meilleurs résultats + points bonus
Seniors à Masters 4 (59 ans)	6 courses	8 meilleurs résultats + points bonus
Masters 5 et Masters 6 (60 à 70 ans)	5 courses	7 meilleurs résultats + points bonus
Masters 7 et après (plus de 70 ans)	4 courses	6 meilleurs résultats + points bonus

Article 8 – Récompenses

La **remise des récompenses** se déroulera à l'issue de la dernière épreuve lors d'une soirée qui aura lieu le :

24 novembre 2023 à 20 h

Au centre d'animation **Pierre Jacques** – 2 rue Général De Gaulle – **Fontaine-Les-Dijon**

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés (Coupes et lots tirés au sort).

Un buffet sera offert en clôture de cette cérémonie à tous les coureurs qualifiés au classement final.

Important : Les lots et coupes ne seront remis qu'aux **athlètes présents** lors de la soirée.

Afin de faciliter les invitations, **les coureurs doivent indiquer leur adresse mail (écrite lisiblement) lors de l'inscription aux courses.**